

NOTE ADRESSEE AUX DECIDEURS DE LA MAURITANIE

CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE A L'AMELIORATION DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES DES COMMUNAUTES DE PECHE ARTISANALE

Contexte et objet de l'étude

Dans plusieurs pays africains en voie de développement des stratégies de lutte contre la pauvreté ont été élaborées et servent de cadre de référence à toutes les politiques sectorielles. La pêche constitue un des moteurs du développement économique de la plupart des pays de l'Afrique de l'ouest. D'où la nécessité de pérenniser les ressources halieutiques, importante source de devises fortes pour le budget de l'Etat, et de protéines animales pour la population. Pour ce faire, une gestion rationnelle de ces ressources s'impose afin de garantir aux communautés de pêche, notamment de la pêche artisanale, des moyens d'existence durables. Ceci suppose l'existence de connaissances suffisantes et régulièrement actualisées sur les ressources qui sont du domaine de la recherche halieutique dont la contribution à l'amélioration des moyens d'existence durables des communautés de pêche artisanale devient ainsi évidente. Pour mieux cerner cette contribution de la recherche halieutique, une étude a été commanditée, sur la demande des pays africains concernés dont la Mauritanie, par la FAO à travers son Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche en Afrique de l'Ouest.

L'objectif de l'étude était de mieux appréhender la nature de la contribution de la recherche et de ses effets sur les politiques institutionnelles. Plus précisément l'étude a couvert les domaines ci-après :

- identification des groupes cibles
- évaluation du potentiel de la recherche halieutique
- analyse des liens existant entre les institutions de recherche et liens entre la recherche et les usagers des ressources halieutiques
- étude des effets des Politiques Institutions et Processus en matière de recherche sur les moyens d'existence durables
- identification des enseignements clés et activités pour l'amélioration de la contribution de la recherche.

Déroulement de l'étude

L'étude conduite en Mauritanie a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire et multi-sectorielle composée de représentants de la Recherche, de l'Administration, des organisations professionnelles et de la société civile.

L'étude a été menée par six pays de l'Afrique de l'Ouest (Cameroun, Guinée, Mali, Mauritanie, Nigéria et Sénégal). Elle s'est déroulée d'octobre 2001 à mars 2002.

L'étude conduite en Mauritanie a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire et multi-sectorielle composée de représentants de la Recherche, de l'Administration, des organisations professionnelles, des organismes de développement et de la société civile, choisis sur la base des profils de compétences et d'expérience.

Quatre rapports intermédiaires ont été élaborés sur la base d'une méthodologie définie par le commanditaire. Ces rapports concernent :

- l'identification et la caractérisation des groupes cibles
- l'évaluation du potentiel de la recherche halieutique et analyse de la contribution de sa contribution ainsi que celle des sciences sociales
- analyse des liens existant entre la recherche et les usagers des ressources halieutiques
- étude des effets des Politiques Institutions et Processus en matière de recherche sur les moyens d'existence durables

Tous les produits ont fait l'objet de restitution et de validation avant d'être transmis à l'Unité de Support Régional (USR) du Programme, responsable de l'étude.

Dans le cadre de la préparation des rapports, les équipes de l'étude ont bénéficié de l'assistance de consultants internationaux qui se sont rendus dans les différents pays, et l'appui logistique des Unités de Coordinations Nationales.

Un rapport de synthèse de l'ensemble des produits intermédiaires a été élaboré et transmis, après validation au niveau national, à l'USR.

Les rapports ont été préparés sur la base d'une revue bibliographique, des interview effectués auprès des groupes cibles lors des visites de terrain.

Enseignement clés

Les résultats de cette étude ont permis de tirer les enseignements ci-après :

- le rôle de la recherche est mal perçue par les usagers
- les compétences de l'Administration en matière de compréhension et d'utilisation des résultats de la recherche sont faibles
- les capacités des scientifiques à vulgariser leurs résultats de manière adaptée sont très faibles
- les compétences de la recherche halieutique en sciences sociales sont faibles
- un dialogue direct (partenariat) entre la recherche et les communautés de pêche est quasi absent, les organismes de développement jouant le rôle d'intermédiaire
- les communautés ne sont pas ou peu impliquées dans l'élaboration des programmes et projets de recherche
- la prévalence d'un taux élevé d'analphabétisme au sein des communautés de pêche handicape leur accès aux progrès et innovations technologiques
- l'insuffisance de leurs moyens financiers et des infrastructures communautaires limitent le développement de leurs activités
- la concertation entre Recherche – Administration – communautés – organisations professionnels est déficiente
- la nécessité de conduire des recherches finalisés pour le développement devient de plus en plus évidente pour répondre aux attentes des utilisateurs des résultats de la recherche.
- Le renforcement des moyens de la recherche s'avère une nécessité pour améliorer les connaissances sur les ressources halieutiques ainsi que la contribution de la recherche

Implications

- amélioration des capacités des scientifiques à vulgariser leurs résultats de manière utilisable par les usagers de la recherche
- renforcement des compétences de l'administration pour une utilisation plus efficiente des résultats de la recherche
- renforcement des compétences de la recherche notamment dans le domaine des sciences sociales
- encourager le partenariat entre la recherche et les usagers à travers une mise en place de mécanismes de dialogue et de concertation permanents
- réduction du taux d'analphabétisme chez les communautés de pêche artisanale par une formation de base afin de leur permettre d'accéder aux progrès technologiques et de mieux gérer leurs activités
- renforcement des moyens financiers des communautés par l'octroi de crédits, et des infrastructures communautaires
- renforcement des compétences des chercheurs et de l'Administration en approches participatives
- susciter la mise en œuvre de recherche pour le développement